



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 03.03.2022

Numéro de publication: BH00-0000006106

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Sommation suite à des carences dans l'organisation, Société des tireurs de la Borgne

Organisation concernée:

Société des tireurs de la Borgne

CHE-113.243.558

1967 Bramois

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée présente des carences dans l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est donc sommée d'y remédier, en vertu de l'art. 939, al. 1, CO, et de requérir l'inscription auprès de l'office du registre du commerce dans le délai indiqué. À défaut, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal, qui prendra les mesures nécessaires, ou à l'autorité de surveillance (art. 939, al. 2 et 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 02.04.2022

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central,
Place du Midi 30, P.O.B. 1176, 1951 Sion,
1950 Sion